

# Un schéma directeur vélo

## Strasbourg: "un vélo d'avance"

Le développement à long terme de la pratique du vélo dans la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) s'appuie sur un document de référence et de programmation des liaisons cyclables entre pôles majeurs de l'agglomération en vue de l'établissement d'un réseau cohérent.

Ce document général intitulé "schéma directeur 2 roues", adopté en 1994 par le conseil de communauté, permet ainsi d'éviter des créations de pistes au coup par coup, et pose comme objectif majeur que la quasi-totalité des déplacements entre quartiers et communes puissent se faire en vélo sur un itinéraire continu et sûr, proposant une véritable alternative au réseau routier - voiture particulière.

Ces liaisons constituent le réseau primaire de l'agglomération, le cadre nécessaire, l'armature, et n'excluent pas les autres réalisations cyclables effectuées au sein d'un quartier.

Ce schéma directeur devient le support de réflexion pour la programmation annuelle et en assure la cohérence. Il devrait être achevé à l'horizon 2005. Une fois approuvé, il est le support du plan de jalonnement du réseau cyclable.

L'élaboration du document a été confiée à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS), déjà responsable du schéma directeur de 1978.

Dans une première phase, celle-ci a effectué le bilan de l'évolution 1978-1993, période durant laquelle le réseau cyclable est passé d'une dizaine de kilomètres à près de 150 kilomètres, sur le territoire de la CUS. Dans une deuxième phase, la construction du schéma 1994 s'est appuyée sur une analyse cartographique très fine et très complète sur des thèmes tels que :

- l'accidentologie,
- les flux deux-roues fournis par l'enquête ménage de 1998 ou les comptages,
- la localisation des établissements scolaires et universitaires,
- la localisation des équipements d'agglomération,
- la localisation des pôles d'activités,
- les aires de loisirs végétales,
- les ruptures urbaines,
- les connexions à réaliser avec le réseau départemental et le réseau allemand,
- les opérations de voirie inscrites dans le POS,
- les complémentarités à rechercher avec le réseau bus + tramway à moyen terme.

Le réseau cyclable primaire issu de cette analyse atteint 380 kilomètres de continuités réalisées en 2005, soit 230 kilomètres à réaliser en 11 ans dont 170 en site urbain.

### RÉSULTATS OBTENUS

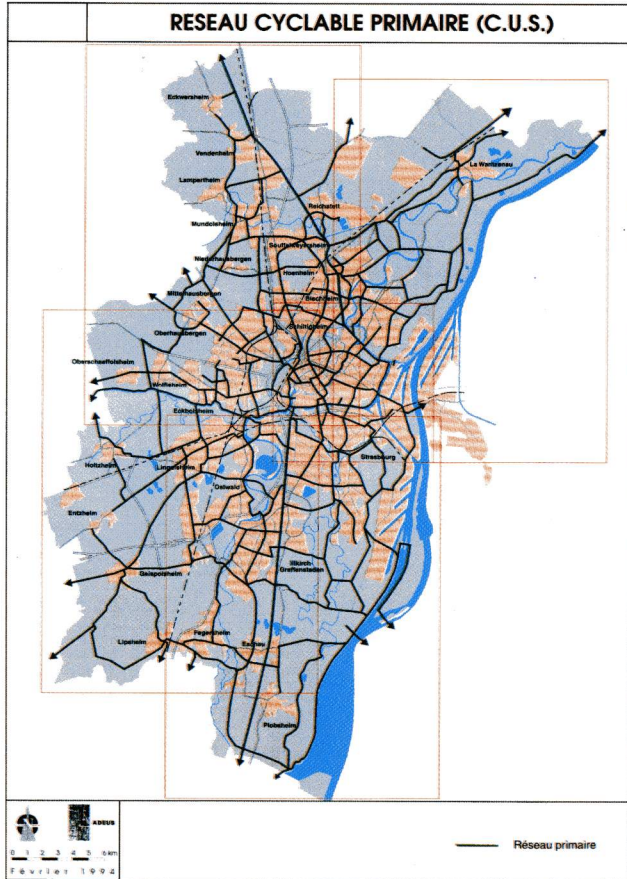
Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, 308 kilomètres de continuités ont été réalisés sur les 380 prévus au schéma directeur.

### ENSEIGNEMENTS

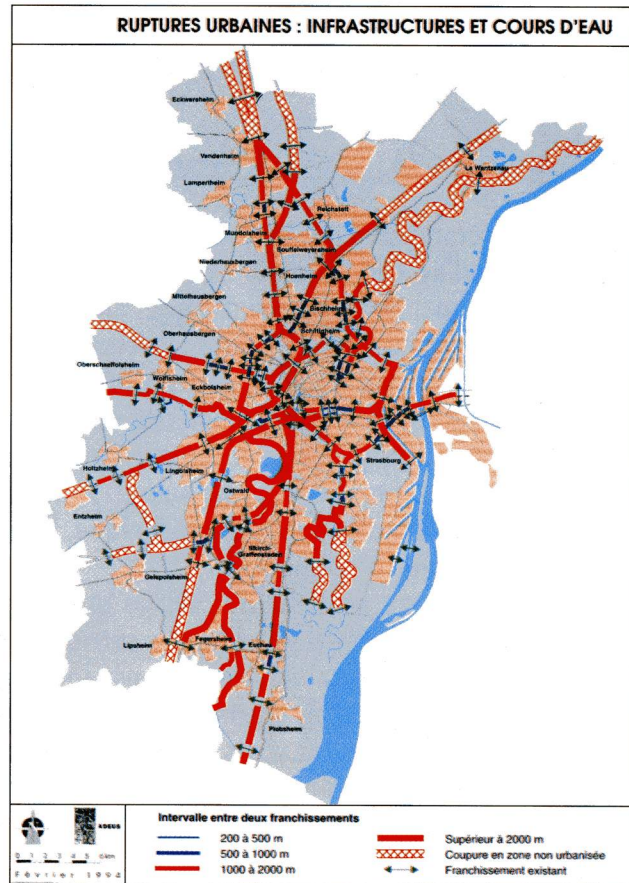
Le schéma directeur fournit des lignes de désir pour les réalisations plutôt que des prescriptions précises. Il doit laisser aux techniciens le choix du traitement: piste ou bande cyclable voire passage en zone 30 ou contresens dans des rues calmes.

### PERSONNES À CONTACTER

- Jean-Luc Marchal, communauté urbaine de Strasbourg - Tél. 03 88 60 94 84
- Daniel Hauser, ADEUS - Tél. 03 88 21 49 25

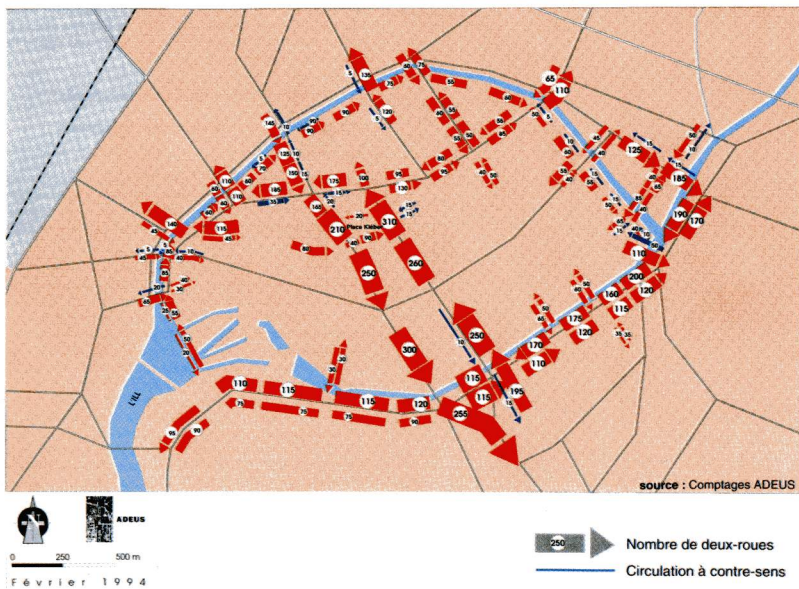


Le réseau cyclable primaire prévoit 380 kilomètres de continuités en 2005



La constitution du schéma directeur vélo s'est appuyée sur de nombreuses cartes telles que celle-ci

FLUX DEUX-ROUES AU CENTRE, HEURE DE POINTE DU SOIR (SEPTEMBRE 1991)



Un exemple de comptages deux-roues au centre de Strasbourg

Vélo et piéton coexistent pacifiquement en zone 30

